

Écrosnes

2010

Bulletin
municipal



Madame,
Monsieur,
Chers concitoyens

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, permettez-moi tout d'abord de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2010. Des vœux de bonne santé bien sûr, pour vous et vos proches, ainsi que des vœux de réussite tant personnelle que professionnelle.

Cette nouvelle année, comme au cours des précédentes, nous allons nous efforcer, mon équipe et moi-même, de faire d'Écrosnes une commune toujours plus belle et agréable à vivre mais également toujours plus solidaire.

Depuis 2008, nous avons à cœur d'établir un contact permanent auprès de vous, (jeunes et plus âgés), afin de prendre en compte autant que possible, vos souhaits, vos difficultés. Une écoute réelle auprès des associations qui assurent l'indispensable lien dans la cité.

Un an déjà que nous avons mis en œuvre une politique d'ouverture et de communication avec des lettres d'information et un site Internet qui sera désormais plus dynamique avec de nouvelles rubriques...

En 2009, d'importantes opérations ont été réalisées, des décisions engageant l'avenir ont été prises. Pour ne citer que les principales :

- la poursuite du réseau d'assainissement collectif,
- le chantier d'extension de l'école élémentaire, et l'installation d'un terrain multi-sports.

Le détail de ces actions vous est donné en pages intérieures.

Durant l'année 2009, notre travail au sein de la Communauté de Communes du Val de Voise a vu se concrétiser le projet d'acquisition d'une balayeuse. Un premier passage sur la commune a eu lieu en fin d'année et il est prévu qu'elle passe régulièrement, une fois par trimestre, sur le territoire des sept communes.

Un autre point de la Communauté, et non des moindres, c'est la déviation de Gallardon et des villages environnants. Le collectif a obtenu du Dé-

partement la réalisation de deux études : une sur le trafic des poids lourds et une autre sur l'impact d'une déviation sur l'environnement. Nous devrions obtenir le résultat de la première en ce début d'année. En revanche, la seconde doit se dérouler sur une année afin de prendre en compte les différentes saisons. À terme, ce diagnostic aboutira à plusieurs propositions de déviation sur lesquelles le comité de concertation devra se prononcer afin de choisir la meilleure solution pour le futur contournement.

Du 15 janvier au 14 février 2009, a eu lieu le recensement.

Nous remercions nos deux agents recenseurs, Catherine Béconne et Martine Limon ainsi que notre secrétaire Tanneguy de Boisgrollier pour leur investissement intense et sérieux lors de cette campagne. Votre participation a permis de recueillir les données nécessaires à l'INSEE afin de mieux comprendre l'évolution de notre village. Le recensement officiel a dénombré 754 habitants, chiffre qui a été rectifié à 789, suite aux différents dossiers parvenus en mairie après la date officielle de clôture.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux quelques familles qui se sont ou qui vont s'installer très prochainement sur notre commune où nous les accueillons avec grand plaisir.

Pour redynamiser la commune, le Conseil Municipal s'est investi dans plusieurs actions. Cela peut paraître futile à certains, mais dans nos vies trépidantes et dans notre course perpétuelle, il est important de consacrer du temps à se rencontrer dans le village et à y partager de bons moments.

C'est ainsi que nous avons organisé un dîner spectacle avec «GARYMBA», une troupe locale d'amateurs réunissant des bénévoles de Gallardon, Ymeray et Bailleau-Armenonville.

L'Eglise, inaugurée officiellement en mai dernier, nous a permis de programmer des animations culturelles : une soirée Gospel, un concert avec l'orchestre de la Chapelle royale de Dreux sous le patronage du Conseil Général et récemment nous avons

accueilli l'Ensemble Vocal des Tourelles d'Épernon pour le concert de Noël.

Je profiterai de cette rubrique animation pour remercier l'Association des Familles d'Écrosnes qui a organisé deux soirées, l'une pour les jeunes et l'autre sur le thème des années 80 pour les plus grands.

Le succès de chacun de ces événements nous conforte dans nos choix et nous incite à réitérer ces initiatives pour cette nouvelle année.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue qu'il reste encore de nombreux projets à réaliser afin d'améliorer la vie de notre commune, c'est-à-dire votre confort de vie à tous.

Certains de nos souhaits annoncés ne se concrétisent pas aussi vite que nous l'espérons.

Concernant l'aménagement d'un espace sécurisé devant l'école afin de permettre l'arrêt du car et casser la vitesse excessive des véhicules venant de Bleury, j'ai demandé aux services du Conseil Général d'étudier notre projet et actuellement j'attends encore leur proposition afin de pouvoir solliciter les subventions. En parallèle, nous en profiterons pour effectuer un petit tronçon d'enfouissement des réseaux aériens électriques. N'oublions pas que les lenteurs administratives feront sans doute que ces réalisations ne verront le jour qu'en 2011.

Notre commune, tant le bourg que les hameaux, est également confrontée à la vitesse excessive des véhicules, pour preuve les récents accidents constatés. D'être traversée par des routes départementales ne simplifie pas les réalisations possibles. Cependant, il ne faut pas se décourager et soyez assurés que je m'investis auprès du Département pour trouver la bonne solution.

Je profite de ces quelques mots pour remercier l'ensemble des membres du Conseil municipal qui participent très activement au développement de la commune. Je sais que je leur demande beaucoup mais c'est à ce prix que nous prospérerons dans notre mission.

Nos vœux pour 2010 : améliorer le service à la population et vous offrir une meilleure qualité de vie à Écrosnes.

Bonne année à tous

Mme le Maire
Annie CAMUEL



Lettres d'informations

Dans vos boîtes aux lettres

Au cours de l'année 2009, vous avez reçu des lettres d'informations relatives à l'actualité de la commune. Nous continuerons de vous apporter dans vos boîtes aux lettres ces informations dès que nous souhaiterons communiquer sur certains points qui ne peuvent attendre cette publication annuelle.



Par mail

Certains écrosniens et écrosniennes reçoivent depuis plusieurs mois, des mails d'informations dans leurs messageries électroniques. Ce service gratuit qu'offre la commune vous permet d'être informé des différents points d'actualités qui touchent Écrosnes.

En 2009, cela nous a permis d'informer les inscrits à cette lettre, de quelques manifestations qui allaient se dérouler dans notre village, mais également des problèmes de circulation dus à la neige et de transport scolaire.

Si vous souhaitez également bénéficier de ce service gratuit, nous vous invitons à envoyer un mail à l'adresse contact@ecrosnes.com et de spécifier vos prénom, nom, adresse mail et postale. Ces coordonnées ne seront communiquées à aucun tiers et resteront strictement confidentielles.



Écrosnes
2009

État Civil

NAISSANCES

Dans la commune :

Benjamin **VEYRAC** 19 octobre

Hors commune :

Pierre **GHÉRARDI** 14 février

Ilian **BEN MOHAMED** 16 février

Ethan **HOUDAS** 29 avril

Pierre-Amynthe **MAIRE** 4 mai

Timothé **CHARMOIS** 22 mai

Emma **ROCHE-MOREAU** 29 mai

Lenny **BURNET** 30 mai

Cassandra **CHARLIER** 22 août

Jade **ROUSSIN** 21 septembre

Kelly **ANTUNES** 1er novembre



L'année 2009 aura vu naître 11 petits écosniens et petites écosniennes dont l'un d'entre eux, Benjamin VEYRAC, est né à Écrosnes même, au domicile de ses parents Frédérique et Olivier.

MARIAGES

Corinne **MARTIN**
& Julien **VILLEROT**

le 11 juillet

DÉCÈS

Cécile **LEGRAS** 1er décembre

Lucienne **BIRRE** 10 avril

Roberte **CHEVALLIER** 22 mai

Danielle **GUIBERT** 18 décembre

Emile **FLEURY** 28 décembre

Faisons vivre

notre village

Nous aimerions savoir quelles seraient les activités que vous imagineriez trouver à Écrosnes si une Association Culturelle et Sportive devait voir le jour. Vous pouvez envoyer un mail à contact@ecrosnes.com et nous précisant votre âge et vos idées (votre identité n'est pas nécessaire). Vous pouvez également inscrire sur papier blanc vos idées accompagnées de votre âge et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Cette consultation de la population n'est qu'une enquête, ça n'est pas pour l'instant l'étape initiale de la création d'une telle structure.

Élections régionales

14 et 21 mars

L'élection régionale en France permet d'élire les conseillers régionaux qui siègent au Conseil régional pour un mandat d'une durée de 6 ans.

La Région est la plus jeune des collectivités locales puisqu'elle n'acquiert ce statut qu'avec les lois de décentralisation du 2 mars 1982.

Elle marque une étape décisive avec la première élection au suffrage universel direct des conseillers régionaux et le transfert du pouvoir exécutif du Préfet au Président du Conseil régional.

Progressivement, la Région est devenue un acteur essentiel du développement et de l'aménagement du territoire. Elle joue désormais un rôle incontournable d'animateur de la vie économique, sociale et culturelle.

Échelon d'intervention privilégié par l'Union européenne, la Région est l'institution appelée à tenir une place grandissante dans l'organisation administrative et dans la vie politique de notre pays.

La Région compte :

- 1 Président élu par les conseillers régionaux (François Bonneau, actuel Président de la Région Centre),
- 15 vice-présidents (dont 2 d'Eure & Loir : Bernard Farion et Patrick Riehl),
- 77 conseillers régionaux élus au suffrage universel lors des élections régionales,
- (dont 12 d'Eure & Loir, parmi lesquels Birgitta Hessel, présente à l'inauguration de l'église d'Écrosnes le 2 mai 2009).

Recensement Militaire

L'obligation de Service national a été suspendue, mais toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Pour **se faire recenser**, il faut se présenter à la **mairie du domicile**. L'intéressé(e) (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant :

- son état civil (nom, prénoms, date et lieu de naissance...),
- ses domicile et résidence,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

L'ensemble des pièces ci-dessous est à fournir :

- une pièce d'identité, (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Effets du recensement

Lors du recensement, l'intéressé reçoit une première information, par le maire ou son représentant, sur ses obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation. Il est également informé sur sa convocation, de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D) , et des conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel. Une attestation de recensement lui est délivrée. **Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (par exemple, le baccalauréat).**

ILS racontent

1954...

Autrefois...

"Notre meilleur souvenir d'Écrosnes, c'est l'école, tellement de choses y étaient organisées !" ainsi parlent encore aujourd'hui "avec passion", un couple de natifs écrosniens, Claude Charron et Mauricette, née Petit, l'une des familles les plus anciennes du village.



Claude et Mauricette sur les mêmes bancs en 1954.

"Dans la petite classe en bas, il y avait 3 divisions et les plus grands apprenaient à lire aux plus petits".

En avance sur leur temps, les instituteurs, Mr et Mme Genet pratiquaient la méthode Freinet, une pédagogie originale et rigoureuse, fondée sur des techniques novatrices : plan de travail, production de textes libres, imprimerie, individualisation du travail, ateliers d'expression-création, correspondance scolaire "Si on voyait un avion passer dans le ciel, il nous expliquait les débuts de l'aéronautique, les premiers aviateurs, la légende d'Icare, les noms des avions, les aéroports, etc."

Sur un poste de télévision qui appartenait à la Caisse des écoles, les enfants venaient voir "36 chandelles", l'émission de Jean Nohain.

"On regardait aussi les premières émissions TV pour les enfants, Martin et Martine et Isabelle raconte présentées par la speakerine Jacqueline

Caurat et après, nous devions écrire un rapport à l'encre de Chine sur ce que nous avons vu."

Tous les mois, paraissait un petit journal dont les enfants écrivaient les textes. Certains, dotés de talents artistiques, dessinaient des illustrations à l'envers avec une gouge. Ils imprimaient ensuite dans les règles de l'art, plaçant les lettres à l'envers avec un miroir, et "tournez la manivelle !".

En ce temps-là, la classe finissait fin juin, mais les quinze premiers jours de juillet étaient consacrés aux répétitions d'une pièce de théâtre. Dans des décors conçus par Mr Genet, elle était présentée à la remise des prix le 14 juillet. Pour ce jour-là, on fabriquait des paniers, on réalisait des tableaux en pyrogravure... autant de chefs-d'œuvre qui étaient vendus mais que les parents hélas n'avaient pas forcément les moyens d'acheter.

Des échanges étaient organisés avec des correspondants dans d'autres départements : les enfants d'Écrosnes étaient accueillis dans leurs familles avant de les recevoir à leur tour. "Nous avons séjourné dans le Jura, en Gironde, et tous les deux en Charente-Maritime...".

Le 11 novembre, chaque enfant avait un petit bouquet de fleurs et chantait la Marseillaise.

Avant Noël, le jour de la distribution des jouets, était programmée une séance de cinéma : c'était Mr Genet le projectionniste. "Il nous faisait aussi réciter des poèmes et nous enregistrer au magnétophone. J'avais horreur de ça !". Toutes ces activités qu'il organisait n'excluaient pas la rigueur. 100, c'était en général le "tarif" des punitions ! Les bêtises étaient sanctionnées par 100 lignes ou 100 tours de cour.

Un jour, un élève qui n'avait sans doute pas bien étudié la Bretagne avait mis "St Molar" pour St Malo et "St Drieu" pour St Briec... Il a été "condamné" à faire le tour de la rue de la Harpe avec une carte de géographie accrochée dans le dos !

Écrosnes...

...2010

Les enfants craignaient de "rencontrer" ses grosses mains calleuses avec des poils et une grosse chevalière... Quel silence quand il saisissait un élève par les cheveux et lui cognait la tête contre le tableau en disant : "Il faut que ça rentre".

Cette école, ils y allaient à pied, d'Écrignolles ou de Jonvilliers, où les grands-parents puis les parents de Mauricette tenaient un café à la ferme. "À l'époque, pas de cantine alors quelquefois l'hiver, on déjeunait chez Pommereau. Plus tard, j'y allais avec le vélo reçu à ma communion solennelle, que je laissais chez Placidie".

Pour rien au monde, ils ne manquaient la fête d'Écrosnes début juillet avec les manèges, la course de vélos... ni celle de la mère Jaffré début octobre avec des stands, des jeux... "Ces fêtes de village, on les attendait toute l'année! Avec mon frère, on réunissait nos économies, une année pour acheter des pistolets à bouchon, la suivante pour acheter les bouchons". "Avec les copains, on jouait dans le bas d'Écrignolles, dans les roches (les Carrières), on parlait pour la journée, on ne s'ennuyait pas !".

Après l'école d'Écrosnes, les plus doués entraient en 6e à Gallardon. Les autres (la majorité) partaient en apprentissage, à Chartres, à Dreux... "À vélo jusqu'à Gallardon, je prenais un mini-car jusqu'à Maintenon puis un car jusqu'à Dreux où j'avais encore deux kilomètres à pied. Je revenais chez moi seulement tous les quinze jours". Une véritable expédition ! Il fut pourtant une époque où un car Citroën reliait Chartres à Paris et s'arrêtait à Écrosnes !

Le vélo, c'était avant "la période des mobylettes bleues ! À 16 ans, on travaillait pour se la payer, faisant la fortune de Leroux à Gallardon". Filles et garçons, toute la bande (une douzaine) se réunissait dans la cour du "château" d'Écrignolles avant d'aller dans les fêtes à Auneau, à Gallardon, dans toute la région... La première de la saison avait lieu près de Maintenon, à St

Mammers. Elle était surnommée "la St Mémé". "Quelquefois, on faisait deux ou trois bals dans la nuit !". Nous allions aussi au cinéma à Gallardon : une salle était à l'emplacement actuel du marchand de tondeuses, une autre en face du petit Casino.

Quelques années plus tard, séquence émotion qui fait le lien entre l'école d'Écrosnes hier et aujourd'hui : conseillère municipale, Mauricette a eu "la joie et la fierté" de remettre un

Aujourd'hui...

Qu'ils s'appellent Fanny, Fabien, Sébastien, Alban, ou Raphaël, les enfants d'Écrosnes apprécient aujourd'hui ce qui est organisé par l'école : "des activités sympas", "les spectacles en milieu ou fin d'année", "le club de théâtre où on fait plein de choses".

Ils aiment "inviter" des copains pour jouer dans la 'forêt' d'Écrignolles", "se promener dans le bois pour observer surtout les oiseaux", "y construire des cabanes", "aller dans les chemins pour voir des animaux" ou encore chasser avec leur père pour "rencontrer" des animaux, faisans, lapins, lièvres...

Louis, Corentin, Willy pratiquent le foot à la récréation ou à Gallardon, tandis que Laura fait de la natation, Guillaume du tennis, Élodie et Julia montent au poney-club d'Écrignolles et Lucie "aime bien faire du tourniquet avec ses copines les mercredis, samedis et dimanches".



Hand-ball, foot, tir à l'arc, base-ball...avec l'école, des copains, un frère ou un papa, les possibilités sont nombreuses sur le nouveau terrain multi-sports. "Il est pratique", et même si

certains le trouvent "trop petit", pour d'autres, il offre selon Johan, l'avantage "de ne pas courir à dix kilomètres pour chercher la balle". Et "comme il y a encore les paniers, on peut jouer au basket, et aussi à la pétanque sur le terrain tout près". *"J'aime bien quand on y va faire du sport avec l'école, déjà une dizaine de fois"*.

Sur le tableau numérique et les mini-ordinateurs mis en place dans le cadre du plan "Écoles numériques rurales", Élodie, Lucie, Fabrice, Fabien, Sébastien, Morgane, Ollia, Willy, ... sont unanimes : *"L'école a fait un bon achat !". "Il est très bien, c'est comme un grand ordinateur", on s'en sert souvent avec le maître", "il a moins à écrire", "quand il corrige sur une ardoise, cela s'affiche sur le tableau, ça change !", "il est grand, c'est pratique d'écrire dessus", "on écrit*

juste avec la main, "cartes de France, tableau d'échecs, de dames, il y a plein d'options, de jeux", mais "pas assez de musique" selon certains. "Ce qui me plaît le plus, c'est qu'on peut voir d'autres élèves qui ont aussi un tableau numérique".

Leur future école ? Ils l'imaginent "plus grande, plus belle, plus neuve, avec plus de livres, plus sympa pour travailler, une nouvelle cour, plus grande, une plus grande classe, une cantine plus grande, plus simple parce que sur place et aussi moins bruyante". Ils espèrent "pouvoir en profiter avant de partir au collège". Années 50 ou 2000, l'école d'Écrosnes est toujours un "cœur de vie" dans le village où sont en train d'éclorre et de s'épanouir les hommes et les femmes de demain.

vie

ASSOCIATIVE

Club Enchanté

Le programme 2009 s'est parfaitement déroulé, avec en prime un concert aimablement donné le 30 avril par l'association «Kadaenza».



- 4 et 18 février (crêpes)
- 4 et 18 mars (Cabaret)
- 1er, 15 et 29 avril
- 20 mai
- 3 et 17 juin
- 1er, 15 et 29 juillet
- 5 et 19 août
- 2, 16 et 30 septembre
- 14 et 28 octobre
- 18 novembre
- 2, 16 décembre (repas de Noël)
- 30 décembre

Par ailleurs, nous avons encore accueilli avec joie de nouveaux adhérents. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux activités de 2010.

Renseignements et inscriptions
Marie Thérèse Guédon

Téléphone: 02.37.31.44.56
Courriel: mt.guedon@orange.fr



Depuis plus de 5 ans, l'association Kadænza fait découvrir et revivre la musique ancienne, en proposant des animations et concerts variés et originaux, mêlant textes, musiques, danses, présentation des œuvres et des instruments, dans un contexte convivial et chaleureux.

L'année 2009 a vu la naissance d'un disque autour des danses et chansons Renaissance, aux flûtes, percussions, cornemuses, harpe et voix, et d'un dossier pédagogique sur la musique ancienne, ses instruments et ses danses, restitués dans leur contexte littéraire et historique. Soucieuse de s'investir dans la vie de la commune et de toucher un public très large, l'association Kadænza a donné l'année passée aux deux classes de l'école d'Ecrosnes une animation-concert se terminant par une initiation aux

danses Renaissance, et aux anciens de notre village, un concert commenté, promenade musicale au travers des siècles.

Cette année 2010 verra la présentation d'une nouvelle animation destinée aux écoles maternelles, centrée sur l'écoute et les jeux corporels et vocaux, donnée en région parisienne au printemps prochain. L'association Kadaenza a également en projet l'organisation de plusieurs concerts d'œuvres des 16^e, 17^e et 18^e siècles, aux flûtes, clavecin et basse, en région parisienne et région Centre, et travaille sur la création d'un conte musical aux flûtes, harpes, percussions et voix. Enfin, fort du succès rencontré auprès des anciens et enfants de la commune, et soucieuse de poursuivre ces échanges enrichissants, elle espère donner en 2010 aux habitants d'Ecrosnes un concert dans leur église magnifiquement restaurée.

Association Kadænza

Chez Mme Veyrac Frédérique

11, rue de Chartres 28320 Ecrosnes-Ecignolles

Tél. : 02-37-31-54-58.



L'AFCE est l'association qui gère l'accueil périscolaire d'Ecrosnes depuis plusieurs années, elle propose également différentes activités destinées aux familles et principalement aux enfants de la commune.

Les activités de 2009

Nous avons réussi à organiser 5 des 6 activités planifiées, nous nous excusons de ne pas avoir pu maintenir le vide-grenier.

- Loto des enfants,
- La chasse aux œufs de Pâques,
- Une soirée « Années 80 »,
- Une soirée « ados »,
- Le défilé d'Halloween,
- L'arbre de Noël.

Les activités prévues en 2010

- La chasse aux œufs de Pâques,
- Une soirée « ados »,
- Un vide-grenier,
- Une soirée à thème pour adultes,
- Le défilé d'Halloween,
- L'arbre de Noël.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter notre site Internet ou nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

<http://www.afceecrosnes.com>

contact@afceecrosnes.com

Tél. : 06.13.29.75.59

vie

ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES, LOCATAIRES ET CHASSEURS D'ÉCROSNES

Cette année, notre association compte 36 participants. Notre bureau se compose de 5 membres titulaires, et d'une secrétaire-trésorière.

Cette année notre Président J.Luc PILLER, agréé piégeur, a vu sa persévérance récompensée. Au tableau : 5 renards, 12 corneilles noires, 1 fouine. Ce qui préserve une bonne population de notre petit gibier. En ce qui concerne le gros gibier, 3 sangliers & 2 chevreuils ont été abattus.

Notre ASSEMBLEE GENERALE, s'est déroulée le 26 Avril 2009 avec une bonne participation et dans la bonne humeur et comme à l'accoutumée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Comme chaque année, nous avons organisé une buvette pour les 3 premiers dimanches (1 à MARCONNET et les 2 autres à la mare de GIROUDET.

Lors de la battue aux chevreuils, nous avons, pour clôturer cette journée, organisé un repas.

Au menu : un sauté de veau à la provençale, 27 participants.

2010 : une année d'élections pour notre association.

En effet le mandat de nos membres de bureau arrive à échéance cette année.

Notre président ne désirant pas se représenter, nous faisons appel à candidatures

Pour les bénévoles qui veulent nous rejoindre, les élections se feront lors de notre assemblée générale qui aura lieu au mois d'avril.

Merci d'envoyer votre candidature par courrier à l'adresse suivante :

APL Chasseurs d'Écrosnes
Christiane COLLIN
35 rue du Moulin à Vent
28320 ECROSNES

Notre président est à votre écoute au 06.03.28.67.18 où 02.37.90.98.20

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2010

Les Membres du Bureau

Association de pêche

N'oublions pas que la commune d'Écrosnes possède une mare dans laquelle il est possible de pêcher. Pour cela, adressez-vous à la mairie qui vous mettra en contact avec l'association qui gère cette activité.

Ouverture de la pêche
Dimanche 21 mars 2010

Concours de pêche
Dimanche 13 juin 2010.

Chasse
&
Pêche

Formalités Administratives

Les photos d'identité doivent être identiques et récentes de format 3,5 x 4,5 cm et parfaitement ressemblantes, de face tête nue, sur fond clair, neutre et uni. Elles ne doivent pas être découpées.

Le justificatif de domicile doit être un original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe mais pas de téléphone portable).

Carte d'identité

- > Délivrée en mairie,
- > Coût : gratuite (en cas de perte ou de vol, le cout est de 25 €),
- > 1 extrait d'acte de naissance avec filiation complète de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'Etat Civil du Ministère des Affaires Etrangères - B.P. 1056 - 44035 Nantes Cedex 01 si le demandeur est né à l'étranger),
- > 1 certificat de nationalité française,
- > 2 photos d'identité,
- > 1 justificatif de domicile,
- > Le livret de famille,
- > L'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.

Pour les mineurs : il faut remplir une autorisation parentale.

Attention : La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale.

Passeport biométrique

- > Délivré en mairie d'Auneau, Chartres, Lucé, Maintenon ou Nogent-le-Roi. (N'est plus délivré en mairie d'Écrosnes)
- > Coût : 89 € (Adulte), 45 € (15-18 ans) et 20 € (pour les moins de 15 ans),
- > 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance),
- > 2 photos d'identité,
- > 1 justificatif de domicile,
- > Le livret de famille,
- > La preuve de la nationalité française

- (document à fournir en original),
- > Copie de la carte d'identité,
 - > Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur.

L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué.

A partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur.

EN CAS DE PERTE : La déclaration de perte s'effectue en mairie.

EN CAS DE VOL : La déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

Extrait d'acte de naissance

- > Délivré en mairie du lieu de naissance,
- > Coût : gratuit. Joindre une enveloppe timbrée pour le retour,
- > Renseignements à fournir : nom, prénoms, date de naissance et filiation complète (noms et prénoms des parents).

Extrait d'acte de mariage

- > Délivré en mairie du lieu de mariage,
- > Coût : gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour le retour,
- > Renseignements à fournir : nom, prénoms et date de mariage.

Extrait d'acte de décès

- > Délivré en mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt,
- > Renseignements à fournir : nom, prénoms et date du décès,
- Coût : gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

Autorisation de sortie de territoire

- > Délivrée en mairie du domicile,
- > Le livret de famille des parents,
- > La carte d'identité en cours de validité de l'enfant,
- > 1 justificatif de domicile.

La demande doit être faite par le représentant légal.

Certificat d'hérédité

- > Délivré en mairie de la commune de résidence du défunt ou par la mairie de la commune de résidence des héritiers, ou par la mairie où a été enregistré le décès,
 - > Le livret de famille du défunt mis à jour,
 - > État-civil, profession, adresse de tous les héritiers,
- Il est établi, à la demande d'un héritier :
- pour les créances des organismes publics (Sécurité Sociale, Caisses de retraites, ...) pour un plafond de 5 335,72€.
 - si aucune succession n'a été ouverte devant un notaire et si aucun acte notarié n'a été établi (testament, donation, contrat de mariage...)
 - si le défunt est de nationalité française.

Certificat de nationalité

- > A demander au Greffe du Tribunal d'Instance,
- > Livret de famille et carte d'identité, extrait d'acte de naissance.

Déclaration de naissance

Toute naissance survenue sur le territoire français doit être déclarée, dans les trois jours de l'accouchement, à l'officier d'état civil de la commune sur le territoire de laquelle l'enfant est né.

L'acte énonce le jour, l'heure et le lieu de naissance, le sexe de l'enfant, et les prénoms qui lui sont donnés ; les prénoms, noms, professions, domiciles, dates et lieux de naissance des père et mère, et, s'il y a lieu du déclarant.

Carte d'électeur

- > Délivrée en mairie du domicile,
 - > 1 pièce d'identité,
 - > 1 justificatif de domicile.
- En cas de changement d'adresse dans la commune, en avertir la mairie.

D32

Écrosnes

Numéros utiles

Pompiers	112 et 18
Gendarmerie	02 37 83 81 80
Police secours	17
SAMU	15
EDF Dépannage	0810 33 30 28
GDF Dépannage	0810 28 27 26

Déchèteries

PIERRES	02.37.27.53.57
HARLEVILLE	02.37.90.92.72
DROUE-SUR-DROUETTE	02.37.83.62.84
NOGENT-LE-ROI	02.37.51.96.53
SIRMATCOM	08.00.55.85.98

Site Internet

Pour rester informé des dernières nouvelles de la commune ou pour obtenir des informations complémentaires qui ne sont pas publiées dans ce bulletin municipal, consultez le site de notre commune.

Informations mairie

Téléphone	02 37 31 56 07
Fax	02 37 31 19 32

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi	15H00 - 18H00
Mardi	Fermée
Mercredi	9H30 - 11H30
Jeudi (Soir sur RDV)	Perm. des élus
Vendredi	9H30 - 11H30
Samedi (matin)	Perm. des élus

Salle polyvalente

La salle polyvalente d'Écrosnes est équipée d'une grande salle de 120 personnes et d'une petite salle d'une capacité de 50 personnes. Elle dispose d'une cuisine, d'un bar, ainsi que d'une scène. Des tables et des chaises sont mises à disposition dans chaque salle.

Tarifs pour les habitants de la commune :

- Grande salle	225 euros
- Gde salle + cuisine	345 euros
- Chauffage gde salle	50 euros
- Petite salle + cuisine	215 euros
- Chauffage petite salle	35 euros
- Grande et petite salles + cuisine	420 euros
- Couverts	0,90 cts/Pers.

Service de télé-assistance

Le service de télé-assistance a pour objet de relier en permanence la personne âgée ou handicapée qui en a fait la demande à un service d'urgence qui lui permet de recevoir de l'aide à tout moment.

> Quels sont les avantages ?

Ce service, appelé aussi «télé-alarme», ou «télé-sécurité», permet aux personnes âgées vivant seules d'alerter, par simple pression sur un bouton, une centrale d'écoute. Le boîtier muni d'un bouton est couplé au téléphone, mais il peut être commandé à distance, à partir d'un petit appareil porté au cou ou au poignet. Lorsque l'alarme a été déclenchée, la centrale d'écoute identifie la personne, et lui téléphone pour lui demander ce qu'elle désire : simple conseil ou appel de la famille, d'un médecin, ou de secours. Si la personne ne répond pas, les secours d'urgence sont immédiatement appelés.

Dans tous les cas il faut prendre contact avec la mairie. La mairie d'Écrosnes a signé une convention avec GTS Assistance (Mondial Assistance) pour bénéficier de ce service avantageux.

> Combien ça coûte ?

Ce service est facturé 22 euros par GTS Assistance, par mois et par abonné. Le conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 10 euros. La charge par abonné est de 12 euros par mois.

<http://www.ecrosnes.com>.

Transports à Écrosnes

> Transport à la demande pour tous en taxi collectif.

Pour aller au centre-ville de Gallardon le mercredi (jour du marché) ou le samedi, appelez la veille de votre trajet le 0825.00.28.29 (tarif local). Cela vous coûtera 1,60 € le trajet.

> Transbeauce
- 02.37.18.59.00
- www.transbeauce.fr

Photo de la couverture
Michel GUÉDON

Travaux

à Écrosnes

L'assainissement collectif

Les travaux d'assainissement collectif ont continué entraînant quelques désagréments de circulation, ce dont nous vous demandons de nous excuser.

Dès le début de l'année 2010 ils se poursuivront sur la rue de la Mairie, du Vivier et de la Cure. Ces travaux vont occasionner de nouvelles difficultés pour la traversée de notre village, mais sont inéluctables. En effet, une partie de l'intervention se fera sous feux en alternat mais la majeure partie va nous obliger à travailler sur route barrée. Il s'agit de réaliser le tronçon devant l'église et la mairie qui doit être fait par fonçage sous le ruisseau d'Ocre. Le Conseil Général nous a accordé une déviation prévue à compter du 8 février.



Extension de l'école

Les travaux avancent bien. Commencés lors des vacances scolaires de cet été, nous en sommes à la couverture du nouveau bâtiment qui accueillera les 3 nouvelles classes et des sanitaires. Ce bâtiment sera clos vers la mi-février et devrait accueillir les enfants au mois d'avril.

La seconde phase consistera en la démolition de la garderie actuelle et du garage attenant afin de construire le restaurant scolaire qui pourra accueillir jusqu'à 90 enfants.

Nous avons à ce jour 48 enfants à l'école primaire d'Écrosnes, mais ce chiffre ne tient pas compte de la croissance démographique actuelle et des nouveaux

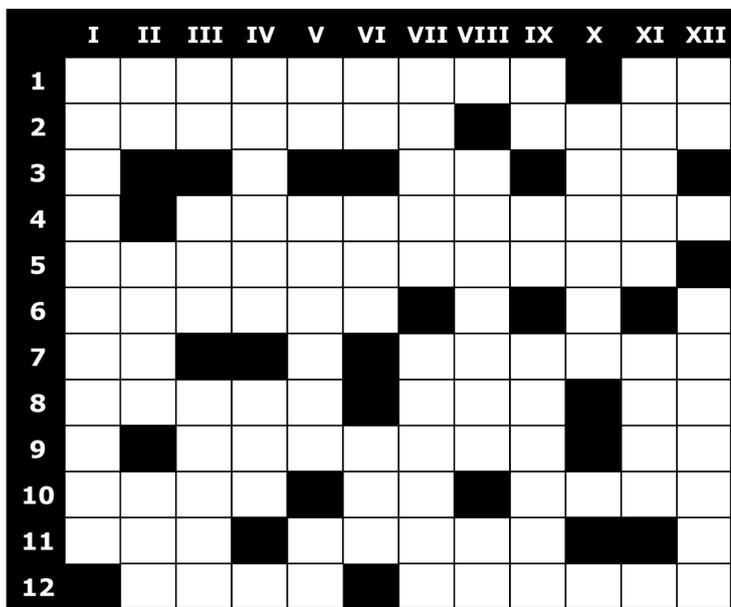
enfants du lotissement de l'impasse des Néliers. Avec cette nouvelle école, nous préparons l'avenir.



Mots croisés à Écrosnes et aux alentours...

- 1 - Chef-lieu de notre canton- Démonstratif
- 2 - Gare la plus proche (dans le désordre)
 - Ruisseau de couleur
- 3 - Modulation de fréquence
 - Antérieurement
- 4 - Rue d'un journal
- 5 - Hameau d'Écrosnes (dans le désordre)
- 6 - L'espace d'une nuit
- 7 - Vin de Champagne
 - Notre région naturelle
- 8 - L'Ocre s'y jette
 - 3 premières lettres d'une voisine à la belle épaule (à l'envers)
 - Premier chiffre
- 9 - Dans cette rue, on ne risque pas d'attraper la rage
 - Participe
- 10 - Dis non
 - Double voyelle
 - Arme blanche
- 11 - Possessif
 - Rue de la musique
- 12 - Fleuve de Russie
 - Commune voisine

- I - Rue préférée de Don Quichotte
- II- 365 jours - Entre St Piat et St Prest (dans le désordre)- Fin de collection
- III- Infinitif- Nul n'est censé l'ignorer- Celle d'Écrosnes est Foireuse (dans le désordre)
- IV- Derrière la robe de la mariée (dans le désordre)- Série d'espionnage
- V- Travaux pratiques- Elles ont la couleur du ciel- Interjection
- VI- Préposition- Première femme- Donna la mort
- VII- On peut en faire une crise (dans le désordre) - Commune voisine
- VIII- Cave—Après-midi en latin-
- IX- Négation étrangère—Pronom - Elle a reçu l'agrément
- X- Prénom d'un ancien maire d'Écrosnes (dans le désordre)
- XI- Celle d'Écrosnes est de bois (dans le désordre) - Rue de la paroisse
- XII- 2 voyelles qu'on peut faire au plat - Département voisin au singulier et dans le désordre



Solution disponible en mairie ou à l'adresse suivante :
www.ecrosnes.com/publications/solutionmotscroises.jpg

10 rues ou chemins d'Écrosnes...

